



CC Pays Créçois (Siren : 247700438)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Crécy-la-Chapelle
Arrondissement	Meaux
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/02/1992
Date d'effet	07/02/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Patricia LEMOINE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue de la Chapelle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77580 CRECY LA CHAPELLE
Téléphone	01 64 63 46 40
Fax	01 64 63 46 49
Courriel	pays-crecois@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	35 757
-----------------------------	--------

Densité moyenne	271,85
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bouleurs (217700475)	1 474
77	Boutigny (217700491)	898
77	Condé-Sainte-Libiaire (217701259)	1 445
77	Couilly-Pont-aux-Dames (217701283)	2 204
77	Coulommes (217701309)	418
77	Coutevroult (217701416)	1 070
77	Crécy-la-Chapelle (217701424)	4 331
77	Esbly (217701713)	6 065
77	La Haute-Maison (217702257)	371
77	Montry (217703156)	3 429
77	Quincy-Voisins (217703826)	5 161
77	Saint-Fiacre (217704089)	412
77	Saint-Germain-sur-Morin (217704139)	3 591
77	Sancy (217704436)	382
77	Tigaux (217704667)	379
77	Vaucourtois (217704840)	222
77	Villemareuil (217705052)	402
77	Villiers-sur-Morin (217705219)	1 935
77	Voulangis (217705292)	1 568

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : la communauté exerce l'intégralité de la compétence prévue par l'article L.2224-13 du Code général des collectivités territoriales</i>
Sanitaires et social - Aide sociale facultative <i>e. Action sociale d'intérêt communautaire</i> - Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>La communauté est compétente en matière d'aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

La communauté conduit des actions de développement économique d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Réhabilitation, aménagement, entretien et gestion du patrimoine vernaculaire et du petit patrimoine rural suivant : Puits de l'église de Bouleurs, Lavoir de Bonnetin à Coutevroult, Aménagement de la Fontaine de St-Fiacre, Restauration du calvaire à Villemareuil, Aménagement du pont de rondonneau, pont de Retz et aménagement des abords du lavoir de Retz à Villiers-sur-Morin, Lavoir de Bouleurs, Lavoir de Fontenelle et lavoir de la Pissote à Coulommès, Lavoir de Magny St Loup à Boutigny, Calvaire de la Haute Maison, Lavoir de St Quentin à St Germain

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Etablissements scolaires

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

En matière de développement culturel et de développement de la lecture publique : La communauté est compétente en matière d'apprentissage et développement de la lecture, et exerce les compétences suivantes : ? organisation des manifestations ?uvrant pour la promotion du livre ; ? mise en place d'un réseau de lecture publique commun ; ? mise en place d'un fonds documentaire intercommunal. La communauté organise et réalise des événements culturels et artistiques avec une notoriété allant au-delà du périmètre de la communauté. Les communes peuvent toujours organiser et réaliser des événements culturels et artistiques avec une notoriété infra communautaire

- Activités sportives

Au titre des actions d'animation et de promotion des activités sportives et/ou culturelles : le soutien aux associations pour la pratique du sport et/ou d'activités culturelles notamment auprès des mineurs ou pour les associations empruntant les équipements communautaires, selon des critères fixés par délibération du conseil communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports urbains

En matière de transports : étude, création, aménagement et gestion des lignes régulières de transport collectif routiers, ainsi que des points d'arrêt intégrés au plan de mise en accessibilité

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Charte de Pays, parc naturel régional

- Plans de déplacement urbains

Élaboration et actualisation d'un plan local de déplacement

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sentiers de randonnées : Port à bois à Tigeaux, Sur les hauteurs de Crécy, « Venise » de la Brie, autour de Voulangis, Trois bassets pour une chapelle (Crécy la Chapelle ? Villiers sur Morin), Peinture des paysages de Villiers-sur-Morin, Ponts de vue sur le monde à Montguillon (St Germain-sur-Morin ? Coutevroult), Les trois heures trente du Mans (Sancy les Meaux ? La Haute Maison), Promenade d'altitude (de Bouleurs à Vaucourtois par le dôme de Coulommès), Boucle de Saint-Fiacre, sur les traces du moine (Saint-Fiacre - Villemareuil ? Boutigny). La communauté assure également leur balisage et signalétique, leur entretien, la mise en place et l'entretien du mobilier de leurs aires de pique-nique, leur promotion. Voirie d'intérêt communautaire (voir IC) d. Etablissement d'un Plan de mise en

accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics La communauté établit un plan de mise en accessibilité de la voirie du territoire ainsi que des aménagements des espaces publics et des établissements communautaires recevant du public. La communauté assure la mise en accessibilité effective des seuls ouvrages communautaires.

Développement touristique

- Tourisme

En matière d'actions touristique : ? Promotion touristique ; ? office du tourisme intercommunal ; ? Vallée des peintres du grand Morin : identification, signalétique et balisage du circuit sur les infrastructures communales, mise en place des équipements d'information en lien avec le circuit, promotion ? La mise en valeur du patrimoine naturel

Logement et habitat

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention de tous les Seine-et-Marnais, conformément aux dispositions des articles L.1425-1 du code général des collectivités territoriales et du 3° et du 15° de l'article L. 32 du code des postes et communications électroniques.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Aires d'accueil des gens du voyage La communauté adhère au SMIEP pour l'exercice de cette compétence

- Autres

Contribution au service d'incendie et secours La communauté verse une cotisation pour l'ensemble des communes membres, cette compétence étant intercommunalisée postérieurement à la loi n°96-369

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte d'étude et de préfiguration du parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin (200036192)	SM ouvert	165 297
77	Syndicat mixte intercommunal à vocation unique téléalarme et télésurveillance pour la sécurité des personnes âgées, région de Condé Ste Libiaire (257704072)	SM fermé	63 921
77	Syndicat mixte fermé traitement des ordures ménagères du nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	353 253
77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	688 944

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)